

IVECO

Concessionnaire

A.B.V.I.

N-FOLIO-01

AYMOND - BRUNEL Véhicules Industriels

S.A.S au capital de 1 000 000 €
SIREN N° 434 039 855 - Code NAF 4519Z
N° Identification : FR 16 434 039 855
IBAN FR76 3000 4007 5300 0101 2565 648
BIC BNPAFRPPMED
www.abvi.fr

Locataire gérant (sauf site de Béziers) de
SA GARAGE DE LA PLAINE - 11100 Montredon-Corbières
SARL B.G.I - 66000 Perpignan

Rond-Point Le Rieucoulon
34430 St-Jean-de-Védas
Tél. 04 67 42 15 40
Fax 04 67 42 15 48

78, rue Emile Clapeyron
Espace Polygone
66000 Perpignan
Tél. 04 68 85 77 85
Fax 04 68 85 77 81

19 rue du Pont Rouge
ZA Plaine Sud
11100 Montredon-Corbières
Tél. 04 68 42 00 24 Fax 04 68
42 74 30

ZI La Bourlette
165, rue de La Coustoune
11000 Carcassonne
Tél. 04 68 11 96 56
Fax 04 68 11 96 50

Montée des Noyers
D 609 Route de Narbonne
34500 Béziers
Tél. 04 67 37 01 60
Fax 04 67 37 19 77

GARAGE AUTO DVS
67 Av Jean Jaures
07.66.19.47.93

34600 Bédarieux

FACTURE MAGASIN

DOCUMENT N°	DATE	CLIENT	MODE DE REGLEMENT	VOS REFERENCES
3000005	04/03/2025	00152	COMPTANT	:04/03/25

MARQUE	TYPE	N° DE CHASSIS	IMMATRICULATION	KILOMETRAGE	N° O.R.	ENTREE	SORTIE
--------	------	---------------	-----------------	-------------	---------	--------	--------

NOMENCLATURE	DESIGNATION	TVA	QUANTITE	PRIX UNIT			MONTANT H.T.
191787	04/03/2025	Reference Client :					
		*** Servi Par :	JORDAN	SANFILIPPO ***			
500086836	S	PALIER TRANSMISSION	2	1	356.88	10.00	321.19
500041539	S	BANDE DE CAOUTCHOUC	2	1	120.51	PROMO	120.51
682		PORT SUR PIECES	2	1.00	16.00		16.00

PAYÉ

	20.00		
BASE TVA	457.70		
MONTANT TVA	91.54		

TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS

TOTAL NET H.T.	457.70 EUR
TOTAL T.V.A.	91.54
TOTAL NET A PAYER	549.24 EUR

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire. Elles sont payables à notre siège au comptant sauf accord particulier désigné ci-dessus. Aucun escompte n'est accordé pour un paiement anticipé. En cas de contestation ou de litige, les Tribunaux de Commerce de Montpellier, Perpignan, Béziers, Narbonne et Carcassonne seront seuls compétents. Les pièces livrées conformes ne seront ni reprises, ni échangées. Nos interventions sont effectuées conformément à nos conditions générales dont un exemplaire est affiché dans nos locaux et que tout client est supposé bien connaître et accepter sans réserves. Aucune réclamation ne sera admise au-delà de 48 heures de livraison. RESERVE DE PROPRIETE : (Loi 80-335 du 12/05/80). Les marchandises objet de ce document restent notre propriété jusqu'au paiement intégral, le règlement ou la liquidation des biens de l'acheteur ne pouvant modifier la présente clause. Loi 2008-776 du 04/08/08 dite loi LME relative aux délais de paiement entre les entreprises. Loi 2012-387 du 22/03/12 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives. Toute facture non payée dont le retard de paiement dépasse 30 jours sera mise en recouvrement par voie contentieuse et sera majorée au titre de la clause pénale, d'une indemnité égale à 20% de la somme impayée.